



**COMMUNIQUE DE PRESSE**

## **LE GROUPE DE SANGOSSE EVALUE LES PRODUITS DE BIOCONTROLE D'AMOÉBA.**

**Chassieu (France), le 18 Mars 2020 - AMOÉBA (FR0011051598 - AMEBA)**, producteur d'un biocide biologique, capable d'éliminer le risque bactérien dans l'eau et les plaies humaines, et d'un produit de biocontrôle pour la protection des plantes, encore en phase de tests, annonce la signature d'un contrat de transfert de matériel (« Material Transfer Agreement ») avec le Groupe DE SANGOSSE. Ce partenariat avec un acteur international de la protection des cultures, de la nutrition des plantes, et du contrôle des nuisibles a pour objet d'étendre l'évaluation des performances des produits de biocontrôle contenant la substance active d'Amoéba : le lysat d'amibe *Willaertia magna* C2c Maky.

En tant que leader français des biosolutions, le groupe DE SANGOSSE s'intéresse particulièrement aux substances d'origine naturelle et a souhaité expérimenter les produits contenant la substance active d'Amoéba en tant que fongicide.

L'objet du partenariat de recherche est la mise à disposition par Amoéba de produits expérimentaux contenant le lysat d'amibe *Willaertia magna* C2c Maky. En contrepartie, le Groupe DE SANGOSSE procédera à ses propres essais en plein champ afin d'évaluer les performances de ces produits à prévenir les maladies essentielles des céréales, de la pomme de terre, du pommier ou encore de la betterave.

Amoéba et DE SANGOSSE entament ainsi une phase de recherche ciblée qui, si elle est concluante, pourrait favoriser le développement commercial des solutions de biocontrôle d'Amoéba.

*« En cohérence avec notre stratégie BioSolutions, DE SANGOSSE a souhaité expérimenter en 2020 l'innovation d'Amoéba afin d'en mesurer le potentiel technique et économique. Sur ces bases, DE SANGOSSE pourrait envisager une poursuite du développement de ce projet avec Amoéba dans les années futures »* indique Nicolas Fillon, Directeur Général DE SANGOSSE

*« Le rapprochement d'Amoéba avec les acteurs majeurs de la protection des cultures participe à la stratégie de développement d'Amoéba sur son activité de biocontrôle. Ces essais présentent un important potentiel de valorisation pour la société et sont une étape essentielle vers un éventuel partenariat commercial »* explique Fabrice Plasson, Président Directeur Général de Amoéba.

Amoéba rappelle que la société est toujours en phase de tests sur ses applications biocide et biocontrôle et ne commercialise à ce jour aucun produit.

### **À propos de DE SANGOSSE**

DE SANGOSSE (Agen – France) est une entreprise Française qui innove, fabrique et commercialise des produits sur les marchés de la Protection et de la Nutrition des Plantes, et de la lutte contre les nuisibles. La mission du groupe est d'apporter des solutions techniques performantes et un haut niveau d'expertise à ses clients dans ses domaines d'activités stratégiques. La gamme des produits DE SANGOSSE s'enrichit régulièrement de nouvelles innovations grâce aux investissements importants



alloués à la Recherche et au Développement. La démarche du groupe est de promouvoir une agriculture moderne, productive et respectueuse de l'environnement. DE SANGOSSE réalise un chiffre d'affaires de 280 M€ et emploie 850 personnes dans le monde. Le capital de DE SANGOSSE est détenu majoritairement par ses salariés, ce qui garantit son indépendance et permet d'assurer une vision à long terme du projet d'entreprise.

#### **Contacts:**

Nicolas FILLON  
Directeur Général  
06 46 23 70 79  
[fillonn@desangosse.com](mailto:fillonn@desangosse.com)

Christophe ZUGAJ  
Responsable Communication  
06 16 54 92 47  
[zugajc@desangosse.com](mailto:zugajc@desangosse.com)



#### **A propos d'AMOÉBA :**

Amoéba a pour ambition de devenir un acteur majeur du traitement du risque microbiologique dans les secteurs de l'eau, de la santé et de la protection des plantes. Notre solution biologique est une alternative aux produits chimiques largement utilisés aujourd'hui. Amoéba se concentre actuellement sur le marché des tours aéroréfrigérantes industrielles (TARs) évalué à 1,7 Md€ (1) sur un marché global des biocides chimiques pour le traitement de l'eau, estimé à 21 Md€ (2) et sur le marché du biocontrôle pour la protection des plantes estimé à 1,6 Mds€ (3). A terme, la Société envisage de se développer sur de nouvelles applications telles que le traitement des plaies chroniques, évalué à 751 millions d'euros (4) aux Etats-Unis. La commercialisation des produits de santé, biocides et phytosanitaires associés est sous réserve de l'obtention des autorisations réglementaires locales. La société est actuellement en phase de tests sur les applications biocide et protection des plantes et ne commercialise aucun produit.

Créée en 2010, basée à Chassieu (Lyon, France) avec une filiale au Canada et aux Etats-Unis, Amoéba est cotée sur le compartiment C d'Euronext Paris. La Société est membre du réseau BPI Excellence et est éligible au dispositif PEA-PME. Plus d'informations sur [www.amoeba-biocide.com](http://www.amoeba-biocide.com).

(1): Données Amoéba combinées à partir des sources : DRIRE 2013, Eurostat, ARHIA 2013

(2): Sources combinées par Amoéba venant des traiteurs d'eau, de Freedonia, d'Eurostat et MarketsandMarkets

(3): Biopesticides Worldwide Market 2013, CPL, Wallingford, UK

(4): BCC Research, "Markets for Advanced Wound Management Technologies," Wellesley, MA, 2017

#### **Contacts:**

**Amoéba**  
Valérie FILIATRE  
Directeur Général Adjoint  
04 26 69 16 00  
[valerie.filiatre@amoeba-biocide.com](mailto:valerie.filiatre@amoeba-biocide.com)

**Calyptus**  
Relations investisseurs & Presse  
Grégory BOSSON / Mathieu CALLEUX  
01 53 65 37 90 /91  
[amoeba@calyptus.net](mailto:amoeba@calyptus.net)

#### **Avertissement**

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives relatives à AMOÉBA qui reposent sur nos estimations et hypothèses actuelles et sur les informations qui nous sont actuellement disponibles. AMOÉBA, cependant, ne donne aucune garantie quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques dont ceux décrits dans le document de référence d'AMOÉBA déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 25 Avril 2019 sous le numéro D19-0383 et disponible sur le site Internet d'AMOÉBA ([www.amoeba-biocide.com](http://www.amoeba-biocide.com)). Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus d'AMOÉBA ou qu'AMOÉBA ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations d'AMOÉBA diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations.